

ALFRED REBOUY
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS :

Reboux-Tourcoing : Trois mois . . . 11.50
Six mois . . . 22.50
Un an . . . 40.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois . . . 15 fr.
La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

COURSE DE PARIS

(Service gouvernemental)

Table with 2 columns: Date (29 MAI, 30 MAI, 31 MAI) and various market data points like '3 0/0', '4 1/2', 'Emprunts (5 0/0)'.

Table titled 'Service particulier du Journal de Roubaix' listing 'Actions Banque de France', 'Société, génie, détache', 'Crédit Foncier', etc.

DEPECES COMMERCIALES

New-York, 30 mai. Change sur Londres 4.88 0/0; change sur Paris, 5.13 0/0. Valeur de l'or, 106 5/8. Café good fair, (la livre) 19 1/8. Café good Caracoes, (la livre) 19 5/8. Marché ferme.

Bulletin du jour

Les amateurs de rapprochements historiques feront sagement d'étudier le chemin parcouru, du 24 mai 1873 au 16 mai 1877, par les républicains violents vers les modérés. Si nous ouvrons le Journal officiel, à la veille de la retraite de M. Thiers, qu'y lisons-nous ? M. Dufaure déclare, avec la plus grande énergie, que le gouvernement n'est pas le complice du parti radical. Il répudie avec indignation les doctrines du radicalisme.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUY
Propriétaire-Gérant

INSERIONS :

Années : la ligne . . . 30 c.
Réclamations : . . . 50 c.
Faits divers : . . . 50 c.
On peut laisser à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. Ouzarès, à Valenciennes, chez M. Ponce, à Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C^o, 34, rue Notre-Dame des-Victoires, (place de la Harpe); à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITE.

Le langage de M. Casimir Périer était encore plus explicite, si c'est possible : « Je ne puis, dit-il, reconnaître à M. le duc de Broglie le droit de dire que lorsque l'honorable M. Brénger, l'honorable M. Waddington et moi nous sommes entrés dans le cabinet, nous avons fait faire un pas vers les concessions, vers les ménagements et le compromis avec le parti radical. M. le duc de Broglie n'aurait pas dû oublier non plus que, dans une occasion récente, nous avons tous les trois manifesté d'une façon non douteuse notre ferme résolution de ne point entrer, même en apparence, en concert avec le parti radical. »

Que les temps sont changés depuis cette époque ! Aujourd'hui toutes les gauches n'ont qu'une âme, et M. Gambetta est leur porte-voix. Il rédige des manifestes que signent avec le même enthousiasme M. Périer et M. Duportal qui écrit dans la *Marseillaise* des articles pleins d'aménité pour les conservateurs, et les modérés du centre gauche, si vantés par M. Périer. Voilà où nous en sommes au mois de mai 1877. C'est en présence de cette situation que le Maréchal a pris la détermination que l'on connaît. Il a pris, non pas assurément pour dégrader les imprudents engagés dans le radicalisme, mais pour préserver le pays d'une désorganisation qui s'annonçait comme devant être rapide, et qui menaçait d'entamer non-seulement l'administration et la magistrature, mais encore l'armée elle-même.

S'il plaît à certains esprits de se mettre un bandeau sur les yeux et de se laisser endoctriner par M. Gambetta, on nous accordera bien que le Maréchal de Mac-Mahon ait le droit de ne pas partager la même aveugle confiance. Nommé président de la république pour conserver à ce régime son caractère conservateur, le chef actuel du pouvoir ne pouvait, sans faillir à ses origines, sans manquer à ses promesses, sans donner un démenti solennel aux opinions qu'il a professées toute sa vie, devenir le complice d'une politique qui entraînait lentement, mais sûrement, la république dans le régime odieux du 18 mars.

Et quelle était la situation de la France à l'extérieur, tandis que cette évolution fatale s'accomplissait sous l'égide et pour ainsi dire, sous la responsabilité du Maréchal ? Nous n'avons pas besoin d'esquisser les conditions faites à l'Europe par le conflit turco-russe, et les dangers que ses conséquences possibles font planer sur la France. En face de ces terribles éventualités, le président de la république pouvait-il demeurer impassible ? Sentant son pays s'effondrer dans le radicalisme, voyant la propagande antisocialiste des internationalistes et des adeptes de : « Plus de Dieu et plus de patrie ! » s'attaquer à notre armée, livrer à ses ennemis du dedans et du dehors la France dépeuplée de tout prestige et de tout moyen de défense, le vaillant et loyal gardien de nos institutions et de notre sécurité devait-il attendre que le mal fût irrémédiable et la ruine imminente ?

Non, certes, et sans sortir des voies de la stricte légalité, il a pris conseil de son patriotisme pour donner, à la France courrant aux abîmes, un suprême avertissement. Un jour viendra, et il n'est pas loin peut-être, où tous comprendront la grandeur du service en discernant l'immensité des périls.

On lit dans la *Correspondance universelle* : Au moment de mettre sous presse, nous recevons de notre correspondant de Londres une nouvelle que notre prudence nous impose le devoir de ne donner que sous les plus extrêmes réserves : « La santé de la reine Victoria serait dans un état de nature à inspirer à son entourage de sérieuses inquiétudes. »

Le président du conseil, ministre de la justice, garde des sceaux, a adressé aux procureurs généraux la circulaire qui suit : Monsieur le procureur général, M. le président de la République, en se séparant de son ministère et en inaugurant une nouvelle ligne politique, a fait un usage légal de sa prérogative constitutionnelle. Le savez qu'il a adressé aux Chambres à expliquer à la France le motif et le but de cette grande résolution. Il s'y déclare, comme vous l'avez vu, aussi fermement résolu que par le passé à respecter et à maintenir les institutions qui sont l'œuvre de l'Assemblée de qui il tient le pouvoir et qui ont constitué la République. S'il est intervenu dans la marche de la politique, c'est pour arrêter l'entraînement des théories radicales, incompatibles à ses yeux, sous quelque forme de gouvernement que ce soit, avec la paix de la société et la grandeur de la France.

Rien n'étant changé, ni dans les lois constitutionnelles ni dans aucune autre, je n'ai rien à changer non plus aux instructions qui vous ont été adressées, sur le respect qui leur est dû, et sur l'esprit que vous devez porter dans leur application. Mais vous sentez vous-même que les passions politiques qui s'agitent autour de vous, plus les questions qui s'engagent, sont de nature à les exciter, plus vous devez redoubler de fermeté et de vigilance dans l'accomplissement de tous vos devoirs.

Parmi les lois dont la garde vous est confiée, les plus saintes sont celles qui, partant de principes supérieurs à toutes les constitutions politiques, protègent la morale, la religion, la propriété et les fondements essentiels de toute société civilisée. Ce sont celles-là précisément qui sont chaque jour l'objet des attaques d'une presse dont l'injurieuse grossièreté dépasse toute limite. En la rappelant à votre attention, je vous prie de vous en souvenir et de vos lecteurs, vous vengerez la conscience publique indignée.

Il est en outre, dans la période de discussions ardentes que nous traversons, plusieurs points qui doivent appeler tout particulièrement votre attention. Un a essayé plus d'une fois, dans ces derniers temps, de présenter par des moyens plus ou moins détournés, soit l'apologie, soit même la réhabilitation de la douloureuse guerre civile qui a été faite en 1871. Quelques journaux ont même eu recours, dans ce dessein (contrairement aux prescriptions positives de la législation), à la collaboration d'individus condamnés et proscrits pour ces faits odieux. Vous ne devez souffrir aucune de ces tentatives. Il importe à la morale publique que rien ne vienne atténuer l'horreur salubre que cette époque néfaste a laissée dans la mémoire des populations. Vous devez me signaler avec soin et désigner à la poursuite de magistrats placés sous vos ordres toutes les offenses qui pourraient être dirigées contre le chef de l'État. Bien que son initiative se soit fait sentir dans les derniers événements, sa responsabilité est toujours couverte par celle de ses ministres, et l'offense, sous aucune forme, ne doit monter jusqu'à lui.

haïr, il acceptait de toutes les gauches contre son ancien allié dans la répression de la Commune une candidature, il deviendrait le triste et docile instrument de ces mêmes hommes qu'il tenait hautement, il y a six ans, pour ses adversaires et aux yeux de la société. Car enfin si, par impossible, la majorité des 361 l'emportait aux élections, et si, à la suite d'une série de circonstances plus imprévisibles les unes que les autres, cette même majorité le portait au pouvoir, que pourrait-il y faire, sinon appliquer le programme destructif de toutes les gauches et par conséquent biffer d'un trait les plus belles pages de sa vie parlementaire ?

Nous voulons croire que M. Thiers aurait plus de souci de sa mémoire, et qu'à défaut de l'honneur son intérêt bien entendu l'empêcherait de livrer son nom aux pires adversaires du pays, qui sont aussi les siens. Ce vœu de notre part, faut-il le dire, est très-désintéressé; car avec le patronage de M. Barodet et Duportal, M. Thiers perdrait tout crédit sur les conservateurs; il deviendrait une sorte d'homme de paille du parti républicain et courrait le risque, en cas de succès, d'ajouter à la honte d'avoir été le complice de M. Gambetta le ridicule d'être finalement sa dupe. E. X.

Il y a quelques semaines, le *Bien public* insérait une lettre d'Allemagne promettant aux radicaux que les Prussiens viendraient faire la lessive en France, si le pouvoir échappait à M. Jules Simon et à M. Gambetta.

Le Journal de M. Menier continue à recevoir du même correspondant les lettres les plus menaçantes pour la paix. A l'entendre, l'acte d'autorité du 16 mai rend la guerre inévitable.

Voici quelques ignobles échantillons de cette pose antifrancaise : Ainsi que je vous l'ai écrit, M. de Bismarck est allé conférer avec l'empereur autrichien à la dédicace de la cathédrale de Friedrichshagen, et il est revenu, d'accord avec M. de Moltke et M. de Kamecke, on a pressé le mouvement des troupes sur le Rhin. M. de Mac-Mahon le sait-il ? Quand on invoque son amour pour la patrie, c'est le cas de se rendre compte de la façon dont on la compromet.

Ce que je vous ai écrit relativement à l'accord de l'Autriche, de la Russie et de l'Allemagne dépend de plus en plus certain. On regarde comme à peu près sûr, aujourd'hui, qu'un règlement avec l'Angleterre va assurer la neutralité absolue de cette puissance. Alors, si M. le duc d'Aumale veut se mettre à la tête des zouaves pontificaux, des bandes carlistes et d'autres gens de cet acabit, les seules troupes dont il pourra disposer, il fera l'étude comparative de la tactique bouddoï avec la tactique de Moltke qui lui tient tant à cœur. Puisque la France a eu la guerre d'Eugénie, pourquoi n'aurait-elle pas celle de Sophie ?

Faut-il avoir peu de cœur, tout de même, pour faire parler de la France, comme on en parle partout à l'étranger, aujourd'hui ? Si vous entendez de quel ton nos commerçants disent : « Ce n'était pas assez de nous enlever avec la revanche, il faut encore qu'on paralyse le commerce ! Ah ! par exemple, ça voilà assez ! »

(Bien public du 25 mai. Brême, 24 mai. La presse étrangère est unanime à blâmer, à fêtrer ce qui se passe en France; oui, il n'y a pas un homme à l'étranger qui ne déclare que la guerre est suspendue sur la tête de la France. M. de Bismarck est maintenant à Berlin, il a repris la direction des affaires extérieures et ne la quittera plus. L'avènement au pouvoir des délégués français va accentuer par tout la lutte contre l'ultramontanisme. Il resserre les puissances contre une ennemie commune devenue la France, et on est prêt aux sacrifices pour faire converger les forces européennes contre cette ennemie. En Allemagne, on attend encore mais bientôt peut-être on n'attendrait plus. Tous les organes de la presse le déclarent.

Feuilleton du Journal de Roubaix
DU 31 MAI 1877.

LA PRINCESSE OGHÉROF

A cette semonce prononcée plus qu'à demi-voix par madame Avérief, tous les yeux se tournèrent vers la délinquante, — ce qui ne diminua pas son trouble. Elle parvint cependant à le maîtriser, et répondit avec enjouement : — C'est moi qui suis ridicule, Prascovia Pétrouva, je n'ose plus me montrer. Voyez comme je suis grande, j'ai la tête de plus que toutes ces demoiselles. Elle était très-grande en effet. Elle pouvait avoir dix-neuf ans; son buste et ses épaules étaient admirables, — mais elle était presque trop grande. Au milieu des compagnes de son âge, il en était certainement de sa taille : au milieu des enfants, des adolescentes tout au plus qui l'entouraient, elle semblait un jeune peuplier éré par hasard dans une oseraie. Madame Avérief sourit; la bonne grâce de la jeune fille l'avait désarmée.

— Comme vous auriez de la peine à diminuer votre stature, il faudra peut-être attendre, en effet, que les autres exhaussent la leur. C'est bien aimable à vous d'être venue, mon enfant, sachant que vous ne pourriez trouver aucun plaisir ici.

— Vous complex pour rien celui de vous voir, répliqua Marthe avec un sourire.

— Eh bien ! puisque cela vous plaît de voir une vieille ruine comme moi, asseyez-vous ici, et prenons le thé ensemble.

C'était là un honneur fort recherché parmi la petite cour qui entourait la maîtresse du logis. On apporta un guéridon avec un plateau spécial de madame Avérief, qui ne prenait jamais que du thé préparé de ses propres mains. Il n'était probablement pas meilleur que d'autre mais une distinction si flatteuse...

Les conversations interrompues par ce petit incident reprit peu à peu, et tout recommença à aller pour le mieux dans la plus hospitalière des demeures. C'est à ce moment que Michel Avérief fit son entrée. Il fut accueilli par un chœur d'exclamations flatteuses, bien fait pour tourner la tête d'un galant chevalier. Mais Michel, paraît-il, y était accoutumé, car il passa imperturbable, distribuant les sourires et les saluts à gauche et à droite, et arriva jusqu'à sa tante, sur la main de laquelle il s'inclina profondément.

Je suis contente, Michel, dit celle-ci. Inconsciemment, elle agissait en impératrice.

— Je vous remercie, ma tante, répondit-il en baisant une seconde fois la main de la vieille dame.

Comme il se relevait, son regard croisa celui de Marthe Milaguine, qui n'avait pas fait un mouvement depuis son entrée. Ce fut lui qui rougit... Elle lui rendit son salut d'une inclination de tête polie, mais presque hautaine, baisa les yeux et resta un grand quart d'heure sans les relever.

Michel était de haute taille, et son uniforme de garde à cheval faisait valoir l'élégance de sa personne. Adoré de toutes les demoiselles nouvellement sorties de l'institut, — et de beaucoup d'autres, — il passait à travers la vie avec la netteté de conscience d'un homme qui se respecte et qui sait ce qu'il veut. Il ne coquetait avec personne, ce qui lui avait valu toutes les suppositions possibles. On avait dit, sous l'éventail, qu'il entretenait une actrice, — qu'il était aimé d'une dame du plus grand monde, — qu'il était secrètement marié avec une artisanne de la Gorokhovsk; mais cette dernière supposition avait provoqué de tels éclats de rire, que celle qui l'avait imaginée, — c'était une femme, inutile de le dire, jeune, jolie et dépitée, inutile de le dire aussi, — la jeune femme avait, été huit jours sans

oser prononcer le nom de ce terrible jeune homme. On le voyait passer en drojki de louage, à certaines heures. On se demandait où il allait, pourquoi il ne se servait pas de son propre équipage... On avait fini par découvrir que, se rendant à l'Académie militaire, il trouvait de mauvais gout d'y faire parade de ses chevaux, tandis que d'autres, qui à son avis le valaient bien, y venaient à pied, faute de mieux. Toutes les enquêtes avaient aussi bien abouti que celle-là. La vérité est que Michel Avérief avait grand souci de sa dignité; qu'il ne voulait traîner dans la vie aucun des embarras que crée plus tard ce qu'on appelle la vie de jeune homme, et, — plus que tout le reste, — que, depuis son entrée au régiment, il aimait comme un fou Marthe Milaguine. Quatre ans auparavant, Michel venait d'avoir dix-huit ans, lorsqu'il avait remarqué Marthe pour la première fois. En venant faire à M. Milaguine sa visite de premier uniforme, il avait rencontré la jeune fille sur l'escalier. Tenant sa petite sœur par la main, elle descendait lentement; les deux sœurs, tout en velours noir, se détachaient sur l'escalier tapissé de drap vert. Le visage de la petite figure de Nastia souriait tout bonnement au visiteur, page de la Chambre qui printemps dernier, bel officier cet homme.

Michel se rangea pour laisser passer les deux jeunes filles, ne vit qu'elles, et bouleversa, l'instant d'après, M. Milaguine en lui annonçant qu'il venait de rencontrer ses filles qui sortaient.

— Seules ? s'écria le digne homme.

— Je crois que oui; il m'a semblé qu'elles étaient seules.

Milaguine courut aux éclaircissements et revint en riant aux éclats.

— Vous n'avez pas vu la gouvernante ! disait-il tout essoufflé. Quand on pense qu'il n'a pas seulement vu la gouvernante ! Vous savez que je le lui dirai.

— A quoi bon ? N'en faites rien, je vous en prie ! répondit le jeune homme.

— Quand on pense qu'il n'a pas seulement vu mademoiselle Pauline ! Elle n'est pas mince, pourtant, et elle n'est pas vilaine. A votre âge, jeune homme, j'aurais de meilleurs yeux à l'égard des jolies filles.

Quand Pauline revint avec ses deux élèves, M. Milaguine se fit un véritable plaisir de lui raconter la méprise de Michel Avérief. La gouvernante fixa sur M. Milaguine ses yeux noirs et perçants, et sourit d'un air à la fois obstiné et fin.

Elle était accoutumée à passer inaperçue. Mais elle voulait que Michel la remarquât, et pendant quatre ans, à partir de ce jour-là, elle ne négligea rien pour arriver à ce but.

Elle se regardait le soir dans la petite glace de sa table de toilette, elle se répétait à satiété que ses beaux cheveux châtains, si longs à peigner, étaient di-